

sur sa physionomie l'effet de cette révélation.

—Arthur, qui n'éprouvait pour l'amie de sa cousine qu'une profonde estime, dont la démonstration avait alarmé à tort M. Pingrez, oublia son grief récent et s'écria :

—Ma foi, mon cher, je vous fait mon compliment. Mlle Clémence me paraît, en effet, remplir les conditions que vous exigez. Toutefois, soyez sans crainte, je ne vais pas sur vos brisées. Vous vous estimez trop pauvre pour épouser une femme riche, je ne me juge pas assez riche pour épouser une femme pauvre. Au reste, si vous ne faites pas, un excellente affaire, vous aurez du moins la consolation d'avoir fait une bonne action. C'est quelque chose.

—Que voulez vous, chacun son système.

—Touchez là, mon cher ami, je souhaite que le vôtre réussisse.

—Je fais des vœux pour que vous n'ayez jamais à regretter d'en avoir suivi un autre.

—Qui épousera verra !

IV.

DEUX MARIAGES.

M. Pingrez, comme il l'avait annoncé, ne tarda pas à solliciter la main de Clémence. Les négociations entamées précédemment, et tout à coup interrompues par les embarras financiers de M. Renaud, furent reprises avec succès ; mais on devine qu'il ne fut plus question de la dot de vingt mille francs secrètement destinée à la jeune fille par le généreux père d'Henriette. Cette considération ne pouvait modifier les vues désintéressées de M. Pingrez. Le mariage se fit sans aucun apparat : la simplicité de Clémence et le deuil de son amie excluaient toute idée de fête et d'éclat. La gent financière, à l'exception de quelques intimes, n'apprit que par les circulaires d'usage le changement opéré dans la position sociale du jeune banquier.

Les assiduités d'Arthur et l'affection de M. Pingrez et de sa femme furent longtemps insuffisantes pour consoler Henriette du cruel abandon dans lequel une société *ingrate* l'avait laissée. Cette vie de famille, à laquelle, malgré sa jeunesse, elle n'était déjà plus habituée, l'effrayait par sa monotonie. Après avoir

longtemps gémi en secret sur sa prétendue solitude (*une solitude à quatre*), elle finit par la trouver plus supportable, et les douceurs de l'intimité, mieux appréciées réussirent presque à lui faire oublier les agitations de la vie mondaine. L'effet de cette réaction fut tel qu'il rejaillit même sur Arthur. Sa cousine, qui jusqu'alors, ainsi qu'on l'a vu, avait nourri contre lui des préventions fortement enracinées, comme le sont toutes les préventions injustes, saisit sous un jour plus favorable certains traits saillants de son esprit et de son caractère : mais plutôt que de s'avouer la légèreté d'un premier jugement, elle imputa ce retour d'opinion à une subite métamorphose, et sa vanité ne fut pas médiocrement flattée de ce brusque miracle, dont elle s'attribuait tout le mérite. Arthur devint donc à son insu, dans l'imagination d'Henriette, un héros de roman, un nouveau Sargine, diamant brut poli par l'amour.

La tendresse du jeune homme pour sa cousine avait pu quelquefois s'alarmer d'une froideur dédaigneuse, mais ne s'était jamais ralentie. Sa constance, qui se manifestait avec un surcroît d'énergie depuis la mort de M. Renaud, était sans doute un effet de cette attraction instinctive qui veut qu'on s'attache aux personnes par le bien qu'on leur fait plutôt que par celui qu'on en reçoit, peut-être parce que la vue de l'obligé est une secrète satisfaction d'orgueil pour le bienfaiteur, tandis que la présence du bienfaiteur rappelle presque toujours à l'obligé quelque souvenir amer.

À l'expiration de son deuil, Henriette, qui grâce à l'ascendant qu'elle avait su prendre sur Arthur, se flattait de le façonner à son gré, ne trouva aucune objection plausible quand il lui parla de mariage. Elle consentit sans empressement, mais sans regret et comme cédant à l'influence d'une fatalité prévue et inévitable. La générosité d'Arthur se révéla dans certaines clauses du contrat, tout à l'avantage d'Henriette. Malgré sa complète ignorance des affaires, la jeune fille ne put pas entièrement méconnaître ce soin délicat avec lequel il stipulait pour elle toutes les garanties désirables ; tandis qu'il dédaignait de faire aucune réserve pour lui-même. Une autre circonstance la frappa moins agréablement. Elle avait évalué, d'après le langage de son père et sur d'autres indices, la fortune de son cousin à plus de 400,000 fr. ; or, Arthur, à sa grande surprise, n'accusa que la